

**DEMANDES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE
DE LA POLITIQUE TRADITIONNELLE**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) CC TERRASSES ET VALLÉES DE L'AVEYRON Amélioration thermique des locaux intercommunaux BCTR/ACO03036	80 950 €	65 000 €	15 950 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30 mai 2016. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 15 950 € pourrait être accordée à la Commune.					
2) GARGANVILLAR Réfection du bas-côté et de la chapelle côté droit de l'église BCTR/ACO03047	15 507 €	15 507 €	-	31,20%	<u>4 838 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 09 juin 2016.					
3) LAVAURETTE Remplacement des menuiseries à la salle des fêtes et aux logements communaux BCTR/ACO03042	8 481 €	8 481 €	-	45%	<u>3 816 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 16 juin 2016.					
4) LIZAC Mise en accessibilité des bâtiments publics BCTR/ACO03043	86 390 €	50 000 €	36 390 €	31,20%	<u>15 600 €</u>
<u>Observation</u> : En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 36 390 € HT pourrait être accordée à la commune.					
5) MONTBARLA Changement des menuiseries à la salle de réunion de la mairie BCTR/ACO02995	5 870 €	5 870 €	-	45%	<u>2 641 €</u>
6) SAINT BEAUZEIL Rénovation du local à archives de la mairie BCTR/ACO02486	32 100 €	32 100 €	-	28%	<u>8 988 €</u>
<u>Observation</u> : * Cette aide est ramenée à 8 988 € (au lieu de 32 100 € x 45% = 14 445 €) pour respecter les 80% d'aide publique maximum.					

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
7) VILLEBRUMIER Rénovation du local expédition de la cuisine centrale BCTR/ACO02987	5 065 €	5 065 €	-	24%	<u>1 215 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 12 mai 2016.					

**DEMANDES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE
D'UN CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE**

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
8) CC PAYS DE GARONNE ET GASCogne Aménagement de la maison de l'intercommunalité à Verdun sur Garonne BCTR/ACO03038	160 912 €	65 000 €	65 000 €	12%	<u>7 800 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique 2016 – Pays Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € pourrait être accordée à la commune.					
9) LACAPELLE LIVRON Rénovation d'un logement dans un bâtiment communal à Saint Peyronis BCTR/ACO02190	180 000 €	65 000 €	65 000 €	45%	<u>29 250 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du CRU 2015 – Pays Midi Quercy. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 HT pourrait être accordée à la Commune.					
10) LA VILLE DIEU DU TEMPLE Réhabilitation de l'ancienne cave-coopérative en logements locatifs BCTR/ACO03040	652 200 €	65 000 €	65 000 €	18%	<u>11 700 €</u>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30 mai 2016. Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique – PETR Garonne Quercy Gascogne. En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT pourrait être accordée à la commune.					

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
11) VALENCE D'AGEN Réhabilitation énergétique sur l'aile communale du bâtiment administratif Gipoulou BCTR/ACO02834	59 786 €	59 786 €	-	12%	<u>7 174 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique 2016 – PETR Garonne Quercy Gascogne.					

2^{ÈME} TRANCHE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
12) SISTELS Réhabilitation thermique et mise en accessibilité d'une salle associative (ancien foyer des jeunes) BCTR/ACO02373	108 290 €	43 290 €	12%	<u>5 194 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du Contrat Régional Unique – PETR Garonne Quercy Gascogne. Demande examinée par la commission permanente du 23 mai 2016 qui a accordé à la commune une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 65 000 € HT.				

Total106 016 €

Le Président,

Christian ASTRUC